

Philippe ALDRIN, « Les permanents dans le monde des socialistes. Sociographie et économie symbolique des emplois salariés au siège national du PS » — Communication présentée à la Journée d'études *Sociologie des socialistes français* organisée par Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki (CERAPS, CNRS-Lille 2), Institut d'études politiques de Lille, 6 avril 2007.

---

## Les permanents dans le monde des socialistes

### Sociographie et économie symbolique des emplois salariés au siège national du PS

Philippe Aldrin

« Nous, permanent(e)s, alertons François Hollande sur la gravité de la situation. Le ras-le-bol est général. Il est temps d'y répondre concrètement. Qu'est devenue notre philosophie commune ? Que constatons-nous ? Les entorses aux règles communes et à tous nos principes (salariaux, éthiques et politiques) sont devenues... la règle. [...]

Parce que nous ne pouvons résigner pas à cette situation, nous voulons retrouver la fierté de travailler rue de Solferino ! »

Lettre ouverte des permanent(e)s à F. Hollande, 23 mars 2005.

Si les partis sont traditionnellement et restent pour l'essentiel des agences électorales, leur empreinte sociale n'est aucunement réductible aux seules frontières juridiques et organisationnelles de l'association qui en porte le nom. Le Parti socialiste ne déroge pas à cette réalité sociologique. Sur le plan de la compétition pour le pouvoir politique, le PS est donc bien une entreprise de conquête électorale de premier plan en France, présentant des candidats à tous les mandats électifs de la représentation politique ; entreprise électorale qui fait l'objet de luttes politiques entre des responsables qui se disputent le contrôle des positions de pouvoir dans ses instances locales et nationales. Mais, d'un point de vue plus sociologique, le PS est aussi le cadre de tout un univers de relations militantes où des acteurs venant d'horizons sociaux différents et animés d'intentions diverses se rencontrent, tissent de la sociabilité, se politisent et politisent leur rapport au monde, coopèrent ou s'opposent sur la définition et la réalisation d'objectifs communs (Offerlé, 1987). A ce titre, et contre une approche essentialiste qui tend à traiter le fait partisan comme un phénomène intrinsèquement et exclusivement politique dont les liens avec les groupes sociaux ne seraient donc qu'instrumentaux, le PS compose un monde social<sup>1</sup> dans le monde social ; Cette « société des socialistes » (Lefebvre, Sawicki, 2006) est marquée par un capital symbolique propre et distinctif (son « histoire », ses

---

<sup>1</sup> L'usage du terme *monde* ici, dans le titre et plus loin dans le texte (avec l'expression *monde socialiste*) renvoie à la proposition d'usage qu'en fait Howard Becker pour la description sociologie d'interactions focalisées et routinisées (Becker, 1988). Métaphore relationnelle, et non spatiale comme celle bourdieusienne du champ,

principes organisationnels, ses partis pris idéologiques et ses objectifs propres) mais elle est aussi marquée par sa grande porosité aux multiples milieux et institutions plus ou moins autonomes qui lui sont contigus<sup>2</sup>.

Appartenir au *monde socialiste*, c'est donc composer diversement avec la pluralité des espaces militants et des réalités politiques du PS. C'est s'accommoder d'une organisation travaillée par des logiques centrifuges (traditions partisans et électorales locales, municipalisme, « baronnies », courants) et une volonté de cohésion organisationnelle, politique et idéologique au niveau national (les instances du siège national, « Solferino », le programme socialiste). C'est surtout, pour les militants les plus investis, accepter d'être toujours tiraillés entre le désir de faire corps et les tensions fractionnistes exercées sur les biens politiques communs<sup>3</sup>, conciliant esprit de parti et luttes d'appareil. Pour cette raison, l'endossement privé comme public de l'identité de « socialiste » suppose des arrangements successifs entre le choix originel de l'engagement, les aléas électoraux et l'état de l'univers relationnel du monde socialiste. Or, à bien des égards, ce travail d'accommodement continu des militants s'est compliqué depuis l'amorce dans les années 1980-1990 d'une séquence historique où les partis politiques accordent le primat aux logiques électorales (au détriment des considérations historiques, idéologiques ou programmatiques) et intensifient l'externalisation vers des prestataires non politiques pour la définition de leur offre politique<sup>4</sup> ou de leur stratégie de communication<sup>5</sup>. Poser depuis la situation équivoque – à la fois militants et salariés du parti – des permanents socialistes, la question du rapport au parti comme capital politique collectif mérite qu'on s'y arrête, pour mieux comprendre les mutations qui traversent aujourd'hui l'entre-soi socialiste.

Quelque cent vingt personnes sont aujourd'hui salariées du siège national du PS<sup>6</sup> où elles travaillent au cœur de l'appareil socialiste auprès des cadres politiques nationaux, principalement les membres du secrétariat national. La situation d'emploi de ces salariés, leurs attributions de travail et la nature de leurs relations avec les cadres nationaux illustrent à la fois la place de l'administration centrale et la valeur accordée à l'expérience militante dans l'animation générale du parti. Pour cette raison, la population des permanents des partis politiques français constitue un indicateur approprié pour analyser l'évolution du travail des administrations

---

<sup>2</sup> Dans chacun de ses fragments (sections, fédérations, direction nationale, groupes parlementaires...), le PS est enraciné dans son environnement social, du fait notamment de l'origine (sociale, géographique), des propriétés (capitaux sociaux, économiques, scolaires et culturels) et des trajectoires (formation, professions, engagements syndicaux et politiques) des militants qui l'animent. De plus, les militants évoluent simultanément dans des espaces militants voisins comme FO, la CFDT, la FCPE, SOS-Racisme, la Ligue des Droits de l'homme... Sur ces réseaux et leurs effets en termes de recrutements militants et de carrières politiques, voir Sawicki, 1997.

<sup>3</sup> Comme le « parti » lui-même, c'est-à-dire l'« appareil », le porte-parolat mais aussi ses éléments de patrimoine matériels, humains ou symboliques (sa mémoire) ou son projet, etc.

<sup>4</sup> Selon une tendance à la dé-spécialisation de l'offre électorale telle que repérée et analysée dès 1966 par Kirchheimer dans sa théorie du *catch-all party* (Kirchheimer, 1966).

<sup>5</sup> Sur les tendances « managériales » dans les organisations politiques, voir Panebianco, 1988 et plus récemment Robert, 2007.

<sup>6</sup> En 2005, le PS salarie exactement 131 personnes répartis entre 114 CDI, 14 CDD (7 « petits » CDD et 7 « contrats cabinets ») et 3 CDI pour les principaux élus du MJS. En 2006, le PS comptabilise 171 contrats de travail, du fait principalement de la multiplication des « petits » CDD dans les activités d'accueil et de surveillance du siège. D'où la présence réelle de 120 à 125 permanents. Pour comparaison, l'UMP salarie aujourd'hui 110 permanents après en avoir compté plus de 170 au début des années 1990.

centrales des partis. Pourtant, elle est longtemps restée une inconnue sociologique. Cette situation tient avant tout à la grande opacité dont les partis entouraient la gestion interne de leurs moyens financiers et humains. Mais la transparence sur l'argent des partis, condition de leur financement public (*v. infra*), et le renouvellement des perspectives de la recherche sur les phénomènes politiques (Lagroye, 2003) offrent aujourd'hui et des conditions d'enquête et des pistes de problématisation favorables à une sociologie des permanents. Frappés par les « affaires politico-judiciaires » des années 1990, les socialistes français ont depuis remis à plat et conformé à la loi la gestion de leur administration centrale. Ce « toilettage » de l'organisation interne du parti explique pour une bonne part la fin d'une culture du secret qui rendait illusoire jusque-là toute volonté d'investigation sociologique sur les permanents socialistes. L'analyse présentée ici s'appuie donc sur un travail d'enquête qui a pu être mené pendant plusieurs mois au siège national du Parti socialiste et auprès d'autres collaborateurs salariés du monde socialiste<sup>7</sup>. A partir de l'étude de la position singulière et symptomatique des permanents, ce texte examine les mutations de l'entre-soi socialiste marquées notamment par la relativisation tendancielle, au profit d'autres capitaux, des valeurs du militantisme dans la promotion, la reconnaissance et la participation dans les « carrières » des permanents. La « professionnalisation » de leur emploi, la dépolitisation de leur activité et de leur carrière (recrutement, promotion) conduit aujourd'hui les permanents à recomposer leur double rapport – militant et salarial – au parti autour d'une posture plus professionnelle qu'idéologique. Un professionnalisme amer qui témoigne d'un travail de deuil collectif non achevé de ce qui fut, au moins dans une version héroïque de son passé, un parti de militants.

### Des collaborateurs politiques fonctionnarisés

#### *Inexistence juridique et invisibilité sociologique des permanents*

Plus encore que dans d'autres espaces partisans, l'octroi des postes de permanents dans les partis de gauche – historiquement marqués par un discours d'égalitarisme démocratique et une large base militante (Porchasson, 2004) – a longtemps signifié pour un militant la reconnaissance par les cadres dirigeants de son dévouement à la cause collective (ou à l'un de ses leaders) et de son savoir-faire politique. Élément de la base militante promu dans la collaboration politique salariée au plus près des cadres dirigeants, le permanent personnifie donc l'ancrage social du parti, c'est-à-dire le périmètre de son socle militant dans la société. Sociologiquement parlant, le permanent personnifie une sorte d'habitus

---

<sup>7</sup> Réalisée entre 2004 et 2006, l'enquête s'appuie principalement sur différentes techniques (entretiens, observations, questionnaires, archives) et sur l'accès aux fichiers anonymés de tous les personnels salariés du siège national. Je remercie d'abord les permanents qui ont accepté de me raconter leur histoire personnelle, leur « vie » au travail et leur sentiment sur celui-ci. Je remercie ceux qui ont facilité ma présence et aidé à la réalisation de cette enquête : Jacques Priol (secrétaire général administratif), Jacques Salvator (délégué général à la coordination), Manuel Valls (secrétaire national à l'organisation et à la coordination), Stéphane Cahen (délégué CGT des personnels), , Yvan Attou (secteur Formation), Ilona Eymat (assistante, secteur formation) et tout particulièrement Sébastien Moreau (permanent de la fédération socialiste de la Seine), Pierre Kanuty (assistant, secteur Communication) et Yasmina Ali Ouladj (assistante, Premier secrétariat).

partisan exemplaire<sup>8</sup> ; exemplaire et problématique puisque la distinction qu'opère « le parti », en faisant d'un militant un (son) salarié, consacre dans un même mouvement son capital militant pratique et fait de lui un « fonctionnaire » docile de l'appareil. On ne peut donc faire l'économie ni d'un détour par le passé récent du PS ni d'un examen de la légende dorée du militantisme socialiste si l'on veut véritablement comprendre les tensions et l'amertume qui travaillent aujourd'hui les relations au siège national des socialistes. La figure du permanent est en effet intimement liée à l'organisation matérielle mais aussi et surtout à l'imaginaire social des partis politiques modernes. Avec l'installation des régimes parlementaires, les équipes électorales se transforment au cours du XIX<sup>e</sup> siècle en « machines » politiques pérennes. Avec la spécialisation du travail politique et électoral apparaissent d'abord des agents spécialisés dans la mobilisation des électeurs (Phélippeau, 2002), « hommes de confiance », *bosses* et autres courtiers électoraux des caucus. Puis avec l'institutionnalisation progressive du parti comme principe quasi-exclusif d'organisation de la compétition électorale, émerge un nouveau type de collaborateurs rémunérés pour servir de façon plus systématique le parti (Weber, 1919, 162). A bien des égards, ces « permanents » – dont l'étymologie du nom marque ce passage d'une activité électorale discontinue à une activité partisane continue – incarnent le mouvement de spécialisation et de monopolisation des activités politiques par les partis<sup>9</sup>. Par leur origine sociale et les modalités de leur promotion militante, les permanents indiquent déjà les formes de l'inscription sociale et territoriale des différents partis dans l'électorat. Qu'ils soient perçus comme de froids mercenaires de l'organisation ou comme des serviteurs aveugles d'une idéologie, ces collaborateurs appointés par les organisations politiques deviennent très tôt l'une des cibles favorites des contempteurs des partis (ou du rôle pris par ces derniers dans les gouvernements représentatifs)<sup>10</sup>. Ce, alors même que dans les imaginaires militants les permanents symbolisent le don total de soi, la fidélité inaltérable au parti avec lequel ils font corps, et dont ils sont pour partie le corps. Encline à la caricature ou à la glorification<sup>11</sup>, l'imagerie populaire du permanent politique masque mal l'énigme qui les entoure tenacement.

Pendant plusieurs décennies, la situation professionnelle et les conditions salariales des permanents des partis politiques français sont en effet restées une réalité obscure et instable. Obscure car, jusqu'à une période assez récente, les circuits de financement et les dépenses des organisations politiques appartenaient à la part d'ombre de la vie politique française. Instable, parce que la nature des tâches confiées aux permanents est exposée à la fois aux facteurs conjoncturels (hauteur et origine des ressources financières ; configurations et résultats électoraux) et aux facteurs structurels (tendances longues à la professionnalisation et à la technicisation du travail politique et au recours à l'expertise extérieure) qui

<sup>8</sup> Au sens où, dans une partie tardive de son œuvre, Pierre Bourdieu dit que l'habitus est « un corps socialisé, un corps structuré, un corps qui s'est incorporé les structures immanentes d'un monde ou d'un secteur particulier de ce monde, d'un champ, et qui structure la perception de ce monde et aussi l'action dans ce monde. » (Bourdieu, 1994, 155).

<sup>9</sup> Sur l'institutionnalisation des partis modernes, voir Garrigou, 2002 et Berstein, 2002.

<sup>10</sup> A l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, Moisei Ostrogorski épingle dans son analyse les différents agents des partis qui répandent la « semence du politicien professionnel » : *wire-pullers*, *managers* et *workers*. Selon lui, ces derniers sont salariés pour remplacer les bénévoles devenus trop rares (Ostrogorski, 1902).

<sup>11</sup> Jean Penneff a ainsi montré que le passage comme permanent des organisations « politiques », constituait, avec la « condition de classe » et l'expérience ouvrière (même brève), une propriété légitimante dans la narration édifiante des autobiographies des militants ouvriers (Penneff, 1979).

affectent le travail politique. Aussi, il est impossible de proposer une analyse précise de la population des permanents avant la clarification juridique de leur statut imposée par les lois sur le financement de la vie politique ; lois qui ont introduisent un financement public (proportionné aux scores obtenus aux élections nationales) octroyé contre la transparence de leur comptabilité et la publication des comptes de campagne<sup>12</sup>. Auparavant, au PS comme ailleurs, les façons non bénévoles de servir le parti étaient multiples : mise à disposition de personnels salariés par ailleurs (assistants parlementaires, employés des municipalités administrées par le parti, salariés pour un « emploi fictif » dans une entreprise ou un bureaux d'études proches du parti) ou encore rémunérations non déclarées assorties de rétributions matérielles (promesse d'un logement social ou d'un emploi public en cas de victoire) ou de satisfactions symboliques (côtoyer un leader national, participer activement aux campagnes)<sup>13</sup>. Toute entreprise de connaissance de la situation des permanents antérieure au début des années 1990 est donc limitée par le caractère clandestin tant de l'origine que de la destination de l'argent des partis français. Clandestinité consacrée par les expressions « financement occulte des partis » et « affaires politico-financières » qui ont marqué le climat politique des quinze dernières années en France.

Ces pratiques, généralisées mais illégales, ont d'ailleurs amené la justice à s'intéresser aux comptes et aux procédures de financement<sup>14</sup> du siège du PS, perquisitionné par le juge Van Ruymbeke en janvier 1992. Après l'impopulaire loi d'amnistie<sup>15</sup> et celles disposant les nouvelles règles financières de la politique, les dirigeants du PS – comme les autres partis politiques français – engagent à l'automne 1992 une remise en ordre juridique (moyens financiers, matériels et humains) et organisationnelle de son siège qui emploie alors près de deux cents personnes. Si un grand nombre n'ont pas d'existence légale, certains bénéficient d'un CDI et des conventions salariales définies par la convention collective signée en 1979. Choisi comme premier secrétaire sur un programme de « rénovation » du parti<sup>16</sup>, Laurent Fabius impulse un mouvement de propositions-négociations dont le but est d'assainir les comptes, ajuster les dépenses en personnels aux nouveaux moyens mais aussi réformer l'organisation générale de l'administration centrale. Car si la rénovation dont il a la charge vise principalement à établir un *modus vivendi* entre les courants dans les instances nationales, les leaders de ces derniers se sont aussi accordés sur la réorganisation et la « démilitarisation » du siège national. Très concrètement, il s'agit de négocier le départ d'un tiers des effectifs « salariés » et de faire fonctionner plus efficacement le personnel restant.

<sup>12</sup> Lois du 11 mars 1988 (financement public proportionnel au nombre de parlementaires) et du 15 janvier 1990 (financement public fractionné et conditionné par les résultats du premier tour puis le nombre de parlementaires ; plafonnement des dons des personnes morales de droit privé et des personnes physiques), aménagées par celles du 29 janvier 1993, du 19 janvier 1995 (interdiction des dons des personnes morales à l'exception des autres partis politiques) et du 11 avril 2003.

<sup>13</sup> Et toute la camaraderie des moments militants, « l'affection, la complicité, l'amitié des militants (qui) procurent des joies que l'on peut juger prosaïques ou accessoires mais qui, selon Gaxie, constituent pourtant un puissant moyen d'attachement au parti » (Gaxie, 1977).

<sup>14</sup> A l'exemple du « bureau d'études » (Urba-Technic), créé en 1972 et liquidé en 1990, qui vendait son expertise à des entreprises privées pour emporter les marchés publics. 60% des commissions perçues étaient reversées, sous différentes formes, au PS (Gaudino, 1990).

<sup>15</sup> Loi d'amnistie générale du 20 juillet 1988 mais aussi celle du 15 janvier 1990 (*v. supra*).

<sup>16</sup> Le 9 janvier 1992, le comité directeur du PS élit L. Fabius premier secrétaire sur les bases du congrès extraordinaire du parti tenu du 13 au 15 décembre 1991 à la Grande Arche de la Défense (où, Michel Charzat, rédacteur du projet socialiste, a lancé « Décrétons la pause des courants ! »).

S'étirant sur l'année 1993, les négociations entre les délégués syndicaux<sup>17</sup> et les représentants de la direction tournent au plan social après le faible score du parti aux élections législatives de mars (score qui conditionne la hauteur du financement public)<sup>18</sup>.

### *La fin du « système des dépouilles »*

Dans le rapport qui sert de base à ces négociations, le « comité de pilotage sur la réorganisation du siège » (emmené par J.-L. Cardinal, alors secrétaire général administratif du siège) met en avant l'obsolescence des principes généraux d'organisation, les nouvelles règles juridiques, mais aussi l'absurdité du « système des dépouilles » en pratique après chaque congrès<sup>19</sup>. Les nouveaux secrétaires nationaux, toujours plus nombreux depuis Epinay (9 en 1971, 27 en 1990) prennent leur fonction au siège en y faisant salarier leurs propres collaborateurs. Du coup, la mise en œuvre de tout nouvel organigramme entraîne toujours le déplacement ou la placardisation d'une partie des permanents en poste. L'affiliation à tel courant ou tel autre étant déterminante dans le type d'occupation, la promotion ou au contraire la relégation des différents permanents. Face à cette situation, jugée absurde du point de vue fonctionnel et mortifère du point de vue politique, le comité de pilotage entend « neutraliser », sanctuariser politiquement l'administration centrale et ses salariés. Contre ces habitudes d'appareil discréditées par le congrès de Rennes, la direction parvient donc à imposer que les permanents soient désormais attachés à un secteur spécialisé et que cette affiliation fonctionnelle ne puisse être remise en cause à la suite d'un congrès<sup>20</sup>.

La nouvelle convention collective signée en octobre 1993 introduit un principe de « spécialisation » en distinguant clairement deux filières d'emplois : la filière Animation et études (« missions d'animation politique ») et la filière Administration et moyens généraux (« tâches techniques et administratives »). La filière Animation et études recouvre à la fois le travail de collaboration avec les fédérations, les élus et les partenaires politiques (syndicats, associations) et tout le travail d'étude sur les différents champs de l'action politique (donne électorale, questions de sociétés, politiques publiques). La filière Administration et moyens généraux correspond à la gestion des moyens matériels et humains du siège. Ces filières sont découpées en départements<sup>21</sup>, eux-mêmes subdivisés en secteurs qui, dorénavant, pourront relever de la responsabilité politique de plusieurs secrétaires nationaux, mais resteront sous la direction administrative d'un chef de département (un permanent) unique. La fonction de secrétaire général

<sup>17</sup> CGT, CFDT et SPPS (Syndicat des personnels du Parti socialiste).

<sup>18</sup> D'autres partis ont été contraints de licencier leurs permanents dans des conditions identiques. Après les élections nationales de 2002, le PCF passe de 104 à 60 salariés, le MDC de 20 à 6. Cf. « Licenciements au Parti communiste », *Les Echos*, 9 juillet 2002.

<sup>19</sup> Rapport de synthèse des propositions tirées du comité de pilotage concernant la réorganisation du siège du parti et ses conséquences, document inédit, 21 décembre 1992.

<sup>20</sup> Sauf si le salarié souhaite occuper un poste dans un autre service et après examen de ce changement de poste en commission mixte paritaire. Voir Convention collective du personnel du parti socialiste de 1979 actualisée en 1993 (CCPS).

<sup>21</sup> Les six départements créés pour la filière politique sont : Animation politique ; Communication ; Relations internationales et affaires européennes ; Environnement, aménagement du territoire, cadre de vie, éducation et culture ; Affaires sociales, problèmes sociaux et économiques ; Etudes et prospectives. Un septième département, Direction de l'administration générale, regroupe les services de la deuxième filière (*Id.*).

administratif (SGA) est expressément rétablie<sup>22</sup> pour chapeauter l'organigramme administratif tandis que la coordination générale du travail d'animation politique relève du délégué général à la coordination (DGC) assurant le relais entre l'impulsion du secrétariat national et les services politiques du siège<sup>23</sup>. La convention collective et l'accord d'entreprise signés en 1993 vont profondément transformer la situation au travail des permanents et leur rapport au monde socialistes. En même temps qu'un « redéploiement des activités [du siège] vers une meilleure rationalité du travail », la direction affiche sa volonté nouvelle d'« assurer une plus grande professionnalisation des tâches permettant une meilleure gestion des carrières »<sup>24</sup>. La réorganisation des services du siège qui suit la signature de ces accords consiste, d'une part, à négocier le départ de collaborateurs<sup>25</sup> et, d'autre part, à répartir les personnels restants dans la nouvelle distribution des postes selon une classification en trois catégories d'emplois et fonctions<sup>26</sup>.

### *L'étrange « professionnalisation » des permanents socialistes*

Au regard de la situation antérieure, ces accords établissent une classification des emplois et des fonctions, ce qui suppose une requalification générale des postes (et des rémunérations) et donc l'examen de la situation particulière (diplôme, ancienneté, compétences) de chaque salarié. Cette redistribution des postes est arrêtée par la commission mixte paritaire exceptionnelle qui clôt fin 1993 le processus de réorganisation. Le caractère empirique (« baroque ») du siège disparaît au profit d'un nouvel organigramme de l'administration centrale et d'une définition très précise des droits des personnels (grille de rémunération, grades, salaires, temps de travail, treizième mois, prime de vacances, congé maternité, congé parental, avancement de carrières, droits à la retraite). Derrière la conformation attendue au droit du travail, la fin du système des dépouilles se marque surtout par un alignement sans nuance de l'emploi des permanents sur celui des administrations publiques ou privées, et donc par une dé-différenciation de leur travail. Il faut d'ailleurs relever ici que rien, dans les différents accords de 1993, ne ressemble à une reconnaissance d'un quelconque monopole d'activité ou d'une compétence propre des permanents (Chapoulie, 1973), et pas plus à la reconnaissance d'un caractère politiquement ou professionnellement atypique à leur emploi. S'il existe une séparation formelle entre les emplois des filières politique et administrative, elle n'est valable que pour les salariés situés au bas de la nouvelle classification, au-dessous du niveau 5 (niveau BEP). Cette distinction n'a qu'un caractère anecdotique puisqu'elle ne s'applique qu'à une minorité de salariés<sup>27</sup>. Autrement dit, les accords de 1993 consacrent surtout la polyvalence –

<sup>22</sup> Le SGA « coordonne l'activité des services et le fonctionnement administratif des départements en liaison avec leur directeurs », avec un mandat de quatre ans renouvelable indépendant de la direction politique (*Id.*).

<sup>23</sup> Le DGC « est en charge des organismes centraux et coordonne l'activité politique des permanents ». Son mandat est « liée à celui de la direction politique » (*Id.*).

<sup>24</sup> Rapport de synthèse..., *op. cit.*

<sup>25</sup> Avec les incitations au départ volontaire ou les propositions de reclassement dans des « structures périphériques » au Psi (Fédération nationale des élus socialistes et républicains, l'hebdomadaire *Vendredi*, le Centre Condorcet, *etc.*), plus de 50 « salariés » acceptent de quitter le siège entre 1992 et 1995.

<sup>26</sup> Jusqu'au CAP-BEP, pour la première catégorie (Agents techniques et de bureau, niveaux 1 à 3) ; du CAP-BEP au baccalauréat, pour la deuxième catégorie (Techniciens et secrétaires, niveaux 4 à 6) ; du baccalauréat à bac+4, pour la troisième catégorie (Assistants et cadres, niveaux 7 à 11). Déterminant la rémunération, « chaque niveau est caractérisé par la formation et/ou l'expérience professionnelle, et/ou le cursus scolaire et universitaire qu'il requiert ainsi que par la description générale des tâches qu'il implique » (*Cf.* CCPS).

et donc la non-spécificité politique – des activités confiées aux permanents. C'est là la première conséquence de la « professionnalisation » voulue par les cadres politiques nationaux et qui avait pour objectif avoué de « dépolitiser » l'administration centrale du parti en tenant les salariés du siège à l'écart des tensions politiques internes. Une professionnalisation qui n'en a que le nom puisqu'elle ne reconnaît – explicitement comme implicitement – ni profession ni métier de permanent, ni même ce « mandat » analysé par Everett Hughes et qui confère à ceux qui exercent certaines fonctions reconnues pour une collectivité une autorité à imposer et théoriser leurs conditions de bonne exercice de ces fonctions<sup>28</sup>.

Compte tenu des spécificités de l'activité politique, la question des heures supplémentaires offre un bon exemple de cette non-différenciation de l'activité professionnelle des permanents socialistes et, en l'espèce, de sa stricte conformation aux horaires de tout salarié. Les accords de 1993 stipulent en effet que « les conditions de travail sont déterminées dans le cadre des lois en vigueur » et que « la durée hebdomadaire de travail est de 37h30 répartie sur cinq jours, du lundi au vendredi »<sup>29</sup>. Pas de clause dérogatoire pour des motifs politiques à cette règle salariale, seulement la mention que, « dans les cas exceptionnels », la direction se réserve le droit de faire effectuer des heures supplémentaires « dans les limites déterminées par la loi ». C'est-à-dire contre rémunération complémentaire ou congé compensateur. Or, ces cas s'avèrent plus qu'exceptionnels car, si l'on prend l'exemple du bilan des dépenses salariales pour l'année 2004, année pourtant très électorale (élections régionale et européenne), six salariés seulement ont touché des primes de rattrapage-compensateur, aucun n'a été rémunéré pour des heures supplémentaires. La normalisation juridique du statut produit par conséquent une banalisation de l'emploi et plus encore du rythme de travail des collaborateurs salariés du siège. La réorganisation de 1993 introduit (ou peut-être ne fait qu'entériner) une rupture de l'activité des permanents du siège avec les temporalités contrastées de l'activité militante, faite de périodes d'investissement inégales et surtout de moments d'une très grande intensité (collages de nuit, distribution de tracts sur les marchés, porte-à-porte, logistique des meetings, *etc.*). L'ambiance de suractivité collective des campagnes électorales étant des générateurs de gratifications à militer et donc une condition de maintien de l'adhésion<sup>30</sup>. Avec d'autres facteurs de carriérisation de leur emploi et sur lesquelles nous allons maintenant revenir, cet éloignement d'avec les cadres et les rythmes de l'expérience militante contribuent à « fonctionnariser » les permanents et, progressivement, à recomposer l'économie symbolique des postes salariés du siège, au point de rendre inconfortable le rôle de permanent dans le monde socialiste.

---

<sup>27</sup> Pour donner un ordre de grandeur, en 2005, seulement 13 salariés sur les 114 en CDI ainsi que 6 des « petits » CDD se situent en-deçà du niveau 5.

<sup>28</sup> A propos des professions revendiquant des connaissances spécialisées, Hughes dit que chacune d'elle « se considère comme l'instance la mieux placée pour fixer les termes selon lesquels il convient de penser un aspect particulier de la société, de la vie ou de la nature, et pour définir les grandes lignes, voire les détails, des politiques publiques qui s'y rapportent. » (Hughes, 1958).

<sup>29</sup> Un accord interviendra en 1999 sur « l'aménagement et la réduction du temps de travail au siège du PS » (35h).

<sup>30</sup> Gaxie va jusqu'à affirmer qu'« une organisation de masse reposant sur le militantisme ne peut donc subsister que si elle fonctionne de façon continue à un rythme assez voisin de celui qu'il est nécessaire d'atteindre dans les hautes conjonctures. Accepter que le militantisme se ralentisse, c'est interrompre les satisfactions qui en sont retirées et risquer à terme de perdre des adhérents. » (Gaxie, 1977).

« Avant 93, Solférino, c'était un peu le radeau de la méduse. Y avait des militants qui étaient restés là après une campagne. Y avait des gens à qui il avait fallu sauver la vie (carrément !, c'est vrai !). Y avait aussi des gens qui étaient là parce qu'ils attendaient de pouvoir se présenter à une élection. C'était un peu baroque comme boutique. En même temps, quand on entrait ici, on avait vraiment l'impression d'entrer dans une grande et belle famille. Ça a commencé à changer en accédant au pouvoir. On s'est embourgeoisé. Nos cadres sont devenus ministres et même ici ils ont joué au ministre. (...) Et, nous, on est devenus des petits fonctionnaires. Alors que les plus anciens ici, c'était de vraies mémoires vivantes du parti. La convention collective y est pour quelque chose. Mais nos patrons ont eu le mirage des partis socialistes étrangers, quand ils vont dans le siège du SPD ou PSOE et qu'ils sont accueillis dans des bâtiments *hi-tech* par des mecs en costard, avec des bornes internet à l'entrée. C'est le mirage du management d'entreprise. Ils ont aussi en tête le modèle des collectivités territoriales où l'administratif et le politique sont dissociés... Mais nous, au fond de nous, on reste quand même des militants. » (Un permanent, 43 ans)<sup>31</sup>

### **Être permanent socialiste aujourd'hui, un rôle partisan entre déploration et réinvention militantes**

*De la figure idéale du permanent socialiste à la réalité du salariat politique à Solférino*

L'observation longue de la situation au travail des permanents socialistes fait apparaître une réalité qui, à bien des égards, contraste vivement avec les discours des différents acteurs du siège du PS (cadres politiques, cadres administratifs, permanents) et plus encore avec les présupposés communs sur les permanents politiques. Comme l'avait déjà noté de Max Weber (Weber, 1919), ces militants professionnels incarnent traditionnellement le rôle de « bons petits soldats » servant la cause du parti et sa ligne avec fidélité, aveuglement et abnégation. Leur imprégnation de l'esprit de parti empêchant alors fonctionnellement tout état d'âme (Ostrogorski, 1902). Surtout dans les partis ouvriers et socialistes où les troupes militantes sont ordinairement plus nombreuses plus qu'ailleurs, les permanents ont la réputation d'être issus des rangs militants, c'est-à-dire d'être des « gens intéressés politiquement, donc orientés par une idéologie »<sup>32</sup>. La plupart d'entre eux sont originaires des classes populaires, sont faiblement des espèces de capitaux (social, économique, scolaire...) qui leur ouvriraient le chemin d'une carrière élective et des postes de pouvoir dans le parti<sup>33</sup>.

La constitution et la démonstration d'un savoir-faire politique pratique auprès d'un (futur) cadre national du parti, combinées à une disponibilité physique et professionnelle ont longtemps constitué des propriétés militantes<sup>34</sup> convertibles en embauche (plus ou moins légale) par le parti. Dans une période où le marché des carrières politiques pouvait apparaître plus ouvert (carrières non normalisées, coûts d'entrée moins élevés), l'accession au statut de militant professionnel était

<sup>31</sup> Entretien avec l'auteur, juin 2006.

<sup>32</sup> « (...) ou par le pouvoir en tant que tel » ajoute Weber pour différencier cette catégorie des gens « intéressés économiquement » ou « matériellement » (Weber, 1956, 372).

<sup>33</sup> Sur la convertibilité du capital culturel et social en capital politique et ses effets positionnels dans l'espace partisan, voir Gaxie, 1980. La promotion organisationnelle et politique des ouvriers pratiquée par le PCF fut une dérogation volontariste aux logiques oligarchiques de promotion des cadres politiques (Pudal, 1989).

<sup>34</sup> Sur les propriétés constitutives et les définitions indigènes du capital militant, voir Matonti, Poupeau, 2004.

alors perçue pour les militants disposant de faibles ressources nominales comme un possible tremplin vers des postes plus élevés dans la collaboration politique (membres de cabinet...), voire vers une carrière élective. Voie de promotion incertaine, longtemps fondée sur un statut précaire, voire clandestin, les postes de permanents possédaient donc les vertus et les désavantages d'une situation transitoire, tant politiquement que professionnellement. Or, aujourd'hui, la fluidité des capitaux et des carrières politiques s'avère plus réduite, comme d'ailleurs la convertibilité de l'expérience de permanent. Cette dernière s'apparentant le plus souvent à un stigmate ; les permanents sont marqués par la marque socialement démonétisée du parti politique<sup>35</sup>. Aussi, si lorsqu'ils évoquent leur trajectoire dans le parti<sup>36</sup>, les permanents socialistes la réfèrent encore au *cursus honorum* du militant professionnel, les conditions réelles d'entrée, d'exercice et de sortie du statut de permanent sont aujourd'hui différentes. D'une part, parce que depuis une dizaine d'années les modalités de recrutements, comme d'ailleurs le profil sociologique, des permanents socialistes ont changé. D'autre part, parce que la plupart des personnels salariés du siège du PS sont durablement installés dans leur emploi qu'ils envisagent comme définitif. Cette carriérisation des permanents, renforcée par la professionnalisation croissante de l'activité politique<sup>37</sup>, rend inconfortable le rôle des permanents dans le monde imaginaire, matériel et relationnel de l'entre-soi socialiste.

### *Sociographie des permanents socialistes*

Sous la surface du mythe du militant professionnel, la population des permanents socialistes est multiple, contradictoire. Les trajectoires personnelles, les raisons et les configurations de l'engagement politique (au PS et en dehors) et de l'entrée au siège<sup>38</sup>, les propriétés sociales dessinent même un portrait à contre-courant du modèle et des discours indigènes sur ce sujet. En 2005, les deux tiers des salariés du siège national du PS<sup>39</sup> sont employés dans la filière administrative. Dans une même proportion, ces employés administratifs officient au sein du secteur « Organisation ». Les tâches mobilisant le plus de postes sont l'accueil (visiteurs et appels téléphoniques), la sécurité (dont gardiens de nuit et service d'ordre), courrier (enregistrement et expédition), maintenance et entretien des locaux, réservation-location (restaurants, voitures, salles, traiteurs) et gestion des contrats (assurances, maintenances de matériels, centrales d'achat), et dans une moindre mesure des emplois de chauffeurs et une équipe d'informaticiens (programmation, gestion et maintenance des réseaux). La proportion restante d'emplois administratifs se répartit entre le service du personnel et la comptabilité. Ce personnel administratif du siège national du PS est largement féminin (65,7%), plutôt diplômé (48% ont le baccalauréat, et 25% ont un niveau

<sup>35</sup> Sur les ambiguïtés du capital militant et propriétés de conversion, voir Tissot, 2005.

<sup>36</sup> La plupart des entretiens exploités et cités dans ce texte ont été réalisés selon la méthode des entretiens biographiques.

<sup>37</sup> La technisation, le recours à l'expertise externe et l'imitation du modèle entrepreneurial économique affectent la division du travail politique dans l'administration central du PS (Aldrin, 2007)

<sup>38</sup> Sur les vertus de l'approche du militantisme en termes de « carrière », voir Fillieule, 2001.

<sup>39</sup> Les ordres de grandeur et les chiffres donnés dans cette partie résultent de l'examen des fichiers anonymés des salariés du PS mis à ma disposition par le secrétariat général. Ces 108 fiches contiennent, pour chaque salarié, les données suivantes : sexe, âge, date d'entrée au PS, formation initiale et formations interne et continue, emplois et employeurs précédents, grade, fonction et filière occupés successivement au sein du PS.

d'études égal ou supérieur à Bac+2)<sup>40</sup>. Surtout, la plupart d'entre eux sont entrés au siège avant 1993 (61,4%, contre 35,7% entrés après 1997). Dans les réponses au questionnaire comme dans les entretiens, les personnels administratifs déclarent considérer leur activité de permanent comme «une activité professionnelle durable». Cette position d'installation dans la carrière de permanents est encore plus systématique pour les salariés âgés de plus de quarante ans.

Contre toute attente, il n'y a donc qu'un tiers des permanents qui remplissent des fonctions qualifiées de « politiques », au sens de la convention collective. Si, parmi les six départements créés en 1993, trois concentrent en nombre l'essentiel des postes relevant de la filière politique (Cadre de vie, éducation et culture ; Affaires sociales, problèmes sociaux et économiques ; Etudes et prospectives), les activités qu'ils recouvrent exigent certes des compétences spécifiques mais peu mobilisent des savoir-faire proprement militants. En effet, à côté des quelques permanents chargés de rédiger des notes, communiqués de presse et études, l'immense majorité d'entre eux s'appliquent à des tâches administratives : suivi de courrier, accueil téléphonique et gestion de l'agenda des secrétaires nationaux en responsabilité du secteur, veille médiatique et documentaire spécialisée. La proportion d'hommes est sensiblement plus importante que dans la filière administrative (56,7%). Surtout, les salariés occupant les postes de la filière politique affichent un très haut niveau de qualification (91,8% sont bacheliers, 78,3% ont un niveau supérieur ou égal à Bac+2, 43,2% un niveau supérieur ou égal à Bac+4). Là aussi, les salariés entrés en fonction avant 1993 restent majoritaires (56,7%). Ceux-là, quand ils ont répondu au questionnaire ou accepté un entretien, conçoivent également d'occuper leur emploi jusqu'à la retraite. Il en va différemment des 42% recrutés après 1997, qui s'auto-désignent comme la « génération Jospin », parce qu'entrés au siège entre 1997 et 2002. Ces derniers renâclent à accepter un cantonnement des permanents à des tâches subalternes (secrétariat, notes « trop vite classées ») au profit des collaborateurs personnels des secrétaires et délégués nationaux (souvent personnels de cabinet des collectivités territoriales détenues par ces élus). Ces permanents politiques de la « génération Jospin » sont d'ailleurs les principaux instigateurs du conflit salarial qui a vivement opposé les permanents – derrière leurs délégués syndicaux – à la direction en 2005<sup>41</sup>. L'emploi de permanents ne semble plus ouvrir vers des postes plus prisés de collaborateurs politiques, comme les postes d'assistant parlementaire ou une place dans les équipes des cabinets ministériels. Ainsi, parmi les permanents encore en poste en 2006, deux seulement ont été détachés dans des ministères pendant la période 1997-2002. Il en va de même pour la constitution des équipes des campagnes présidentielles, à l'exception de l'élection de 1981 (Jouteux, 2005) devenue le parangon de la « vraie campagne de socialistes » dans le discours des différentes générations de permanents.

« Quand Jospin a ouvert l'Atelier [quartier général du candidat Jospin à l'élection présidentielle de 2002], ils n'ont pris que des personnels de cabinet ministériel, des types qui n'avaient pas l'expérience des campagnes précédentes... ni même d'aucune campagne s'il faut. Nous, on les appelait les « .gouv.fr » [point-gouv-point-f-r] pour déconner. Et nous, alors qu'on avait vraiment une grosse expérience des campagnes, on

<sup>40</sup> Pour comparaison, la proportion de bacheliers dans la population française est de 36,1%, et celle des Bac+2 de 20,7% (source INSEE, *Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005*).

<sup>41</sup> Contestant la rémunération du nouveau SGA et d'un cadre administratif récemment recruté, les délégués syndicaux du personnel du PS (CGT, majoritaire, et Syndicat des personnels du PS) demandent en mars 2005 un « Grenelle des salaires » (*v. infra*).

est restés sur la touche. Il y en a peut-être trois ou quatre qui y sont allés. Ceux qui partaient à l'Atelier, c'était comme une sorte de récompense. Et c'est la piétaille qui restait à Solferino. On sait faire pourtant. La Rochelle [université d'été du PS], c'est que nous, les permanents. On organise tout, vraiment tout, on se tape tous les badges à la main. Et ça marche !» (permanent, 38 ans)<sup>42</sup>.

Au sein des services du siège lui-même, les perspectives d'occuper des emplois plus politiques sont extrêmement limitées. En 2005, le siège ne compte que sept « contrats cabinets », c'est-à-dire des contrats de travail (CDD) directement liés au mandat politique du premier secrétaire ou des secrétaires nationaux. Sur les 114 permanents en CDI, trois seulement bénéficient d'une « prime cabinet », prime signifiant leur promotion auprès de la direction politique. Dans ce qui est vécu comme une dévaluation politique générale des postes de permanents, s'opère une recomposition symbolique du siège où les postes possédant une plus-value politique suscitent convoitise et jalousies.

#### *Plus-value politique et symbolisation de l'échelle des postes de permanents*

Au sommet de la hiérarchie implicite des postes figurent les postes attachés au premier secrétariat, recouvrant des tâches véritablement politiques, comme les services regroupés autour du secrétaire nationale à l'Organisation et à la coordination du parti (numéro 2 du PS). Le secteur Fédérations et le secteur Etudes présentent ainsi quelques postes jugés « politiquement sensibles » par les permanents, donc attractifs. Mais ces postes sont rares, exigent compétence, fiabilité et discrétion, et reviennent logiquement à des personnels réputés proches (affiliation au même courant que les responsables politiques nationaux). Pour désigner ces collègues qui côtoient quotidiennement F. Hollande, F. Rebsamen et les membres du secrétariat national, les permanents des autres départements évoquent le « bunker » ou persiflent sur les collègues de « l'entreprise du premier étage » (où se trouvent les bureaux du premier secrétariat) pour signifier la coupure avec leurs propres occupations. Les salariés travaillant dans le sillage du DGC bénéficient d'une certaine prise avec la part politique de la vie du parti (organisation, compte rendu et relais auprès des différents services des décisions des instances nationales). Mais, là encore, il s'agit de postes rares presque exclusivement réservés à des cadres permanents très expérimentés. Pour la plupart, le sentiment d'être déconnectés de l'impulsion politique du parti et relégués à des fonctions accessoires se marque donc par un fort sentiment de désajustement entre la hauteur des attentes jugées légitimes (idéal d'engagement, valeurs socialistes, niveau de diplômes et ambitions personnelles), la trivialité de l'activité professionnelle quotidienne et les faibles opportunités objectives de promotion (Lagroye, Siméant, 2003).

Dans le « manifeste »<sup>43</sup> rédigé à l'occasion du conflit avec les directions administrative et politique du parti, comme dans la « charte des permanent-e-s » pour laquelle militent les délégations syndicales CGT et SPPS<sup>44</sup>, les permanents dénoncent très explicitement leur affectation à des tâches politiquement peu valorisées (au profit des personnels de cabinet), le manque d'impulsion donnée par les cadres politiques nationaux, une gestion des personnels calamiteuses et

<sup>42</sup> Entretien avec l'auteur, 12 juin 2004.

<sup>43</sup> Manifeste. Les raisons de la colère, document inédit, mars 2005. Dans ce document, la convention collective est qualifiée de « loi fondamentale ».

<sup>44</sup> Voir tract CGT de fin 2003, « Pour une charte des permanent-e-s ».

exigent un strict respect de la convention collective. Et notamment le respect de la règle qui y est inscrite d'examiner prioritairement les candidatures internes pour tout poste créé ou laissé vacant. En entretien, les permanents dénoncent des procédures de recrutement empruntées à l'entreprise : définition du profil de poste, organisation d'un jury (généralement composé du secrétaire national responsable du secteur, du chef de département et du SGA), entretien et test (taper une lettre pour une secrétaire, rédiger une note de synthèse, un communiqué pour un assistant politique). Ces pratiques sont jugées trop éloignées des modalités traditionnelles d'embauche des permanents (« arrivés dans les valises d'un nouveau secrétaire national »), incompatibles avec la « culture maison » et responsables de l'arrivée au siège de nouvelles recrues extérieures à l'entre-soi socialiste (« Ils ne prennent la carte que plusieurs mois après leur embauche... quand ils la prennent ») et supposées dépourvues de toute « bouteille » dans le travail militant (« On prend des candidats qui n'ont même pas fait leurs classes de militants de terrain »). Or, dans les réponses au questionnaire comme dans les entretiens, tous les permanents enquêtés sans exception (et donc même les plus récemment embauchés) affirment avoir été directement informés de l'opération de recrutement par un membre PS et avoir été recommandés par un responsable ou un élu du PS. La critique adressée à la direction sur sa gestion des personnels (promotions, recrutements) exprime donc surtout l'inquiétude face à la dépréciation des valeurs et des compétences militantes au sein de l'administration centrale.

*Le professionnalisme comme résistance au désenchantement militant  
(servir le parti sans se servir du parti)*

Renvoyés à leur condition de salariés, les permanents ont donc saisi en 2005 les moyens de la revendication salariale pour faire part à la direction de cette inquiétude. Déçus pour les plus jeunes (sans doute à cause d'une méprise *a priori* sur le rôle réel des permanents dans le parti), résignés pour les plus anciens par la disparition de la camaraderie militante, les permanents trouvent tous dans ce repli sur les relations professionnelles le moyen de surmonter tout à la fois leurs désillusions de militants, leurs frustrations de collaborateurs salariés et aussi de dépasser l'impression de disjonction sociale □ et parfois idéologique □ grandissante avec les dirigeants politiques (« Moi, j'arrive même pas à les tutoyer. Je sais qu'on est du même parti, qu'on est du même parti mais on est plus du même monde... c'est clair ! »). En se plaçant dans une rhétorique du professionnalisme, ils trouvent une posture acceptable pour dépasser également le sentiment de désajustement qu'ils éprouvent entre l'attachement encore fort au parti et l'intérêt médiocre pour le travail qu'ils y accomplissent quotidiennement. Le professionnalisme est porté ici par une vision désenchantée des appareils politiques et des aspirations militantes. Le registre discursif est celui de la conscience professionnelle désabusée mais infaillible, selon la vertu de l'exécutant qui montre de l'application au travail et respecte les consignes même quand elles lui paraissent discutables. Une sorte de fidélité obséquieuse à l'employeur comme substitutif au plaisir de servir la cause commune (« Moi, maintenant, je fais le petit boulot qu'on me demande et point barre »). Cette posture est clairement affichée tout au long du conflit salarial de 2005 où le respect des conventions professionnelles et la justice salariale sont placés au premier plan des revendications, devant toute référence à la fraternité militante entre cadres et salariés du parti.

« La convention collective adoptée en 1993 et ses avenants ne sont plus respectés. Il n'y a plus de règles. Les relations sociales entre la direction et le personnel sont

dégradées. La politique salariale et la gestion des ressources humaines se font au gré des circonstances, ce qui conduit à des mises à l'écart arbitraires. Des inégalités de traitement dans la gestion des carrières sont flagrantes. Des écarts de salaires et des promotions incompréhensibles successives se font au mépris de tout et tous les permanent(e)s. [...] Aujourd'hui, ce qui se passe ne se réduit pas à un simple mouvement d'humeur. Chacun(e) de nous doit retrouver le respect, la dignité et la considération auxquels il (elle) a pleinement droit. » (Lettre ouverte des permanent(e)s à F. Hollande, 23 mars 2005).

Avec un salaire moyen de 2500 euros brut<sup>45</sup> et le bénéfice de tous les droits similaires à ceux des employés des administrations publiques, les permanents socialistes n'ont sans doute jamais retiré autant de satisfactions matérielles de leur emploi. S'ils prennent prétexte de la rémunération jugée exorbitante de leur nouveau SGA pour engager un conflit ouvert avec la direction, c'est qu'ils trouvent là l'occasion de faire entendre le peu de gratifications symboliques qu'ils ont à être permanents au siège du PS. La posture du professionnalisme est alors la façon, pour les jeunes recrues comme pour les permanents « historiques », de faire montre de leur savoir-faire dans le suivi des dossiers politiques, l'organisation logistique des congrès, la veille informationnelle tout en déplorant la disparition de liens avec les cadres politiques nationaux et celle du débat politique et idéologique interne au profit d'une offre politique consensuelle décollée de la base militante.

« Ici, quand on écrit pas des articles, on ne fait que reformater des choses écrites ailleurs. Il n'y a pas de stratégie de communication... ni d'idéologie claire. On reformule des synthèses de débats... on bricole. En fait, les cadres sont en quête de crédibilité. Du coup, on ne cherche pas à parler à nos militants mais à l'opinion (qu'on pourrait réduire en passant aux commentateurs de la presse). On essaie de faire en sorte que nos positions, nos déclarations soient le moins préjudiciables possibles sur les sondages d'opinion. On a des formules passe-partout, des déclarations immédiatement opérationnelles mais où le politique, l'idéologie je dirais, n'ont plus droit de cité. Le grand problème ici, c'est la chute des idéologies. Je crois qu'on s'interdit même d'avoir une idéologie au nom du parler vrai, du pragmatisme, du réalisme, du raisonnable. On a l'impression que le PS ne prendra jamais une position non consensuelle... assumer seul, minoritaire, isolé, un point de vue. On a perdu la culture du rapport de force. Surtout, les cadres politiques, les élus. En fait, il y a deux PS. Celui des chefs, qui ne sont préoccupés que par les élections. Celui des permanents et des militants, celui des passionnés. (Permanents, 37 ans)<sup>46</sup>.

Face à une direction politique qu'ils jugent « coupée des réalités », « prête à tous les compromis pour gagner l'opinion », les permanents endossent volontiers le rôle d'une base militante professionnalisée et fonctionnelle. Des « bons petits soldats » qui trouvent matière à fierté dans l'accomplissement des routines professionnelles (préparation des réunions des instances nationales ; suivi des courriers ; constitution de dossiers) et les occasions de faire valoir des savoir-faire éprouvés (université d'été ; préparation des congrès). La vigilance salariale, inédite, permet en quelque sorte de réenchanter leur origine militante à travers le rôle exaltant et en l'espèce peu exposé de militants d'entreprise, comme en témoignent les revendications de 2005 et la montée en visibilité des délégués syndicaux. Mais de façon édulcorée, sans vouloir menacer vraiment l'unité de la

<sup>45</sup> Sans la prime d'ancienneté (pouvant atteindre 400 euros), un permanent gagne autour de 2300 euros brut mensuels pour un niveau 6, 2700 pour un niveau 7 et 3010 euros pour un niveau 8.

<sup>46</sup> Entretien avec l'auteur, 15 avril 2004.

« famille socialiste »<sup>47</sup>. Population vieillissante, emplois fonctionnarisés, carrières bloquées, tâches dépolitisées : la sociographie et l'auto-perception des permanents confirment la relativisation tendancielle du mérite militant dans le fonctionnement de l'administration centrale du PS comme, au-delà, dans le gouvernement de l'appareil socialiste.

---

<sup>47</sup> L'appartenance à un collectif politique générant une nécessaire euphémisation des formes de la lutte syndicale. Sur le cas parallèle des permanents UMP, voir Bordenave Y., « Les salariés de l'UMP ont un petit faible pour la RTT », *Le Monde*, 21 décembre 2003.

## Références citées

- Aldrin Ph., « Si près, si loin du politique. L'univers professionnel des permanents socialistes à l'épreuve de la managérialisation », *Politix*, 79.
- Becker H., 1988, *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion.
- Becker H., Pessin A., 2005, « Dialogue sur les notions de Monde et de Champ », *Sociologie de l'art*, 8.
- Berstein S., « Naissance des partis politiques modernes », in S. Berstein, M. Winock (dir.), *L'Invention de la démocratie. 1789-1914*, Paris, Le Seuil.
- Bourdieu P., 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.
- Chapoulie J.-M., 1973, « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, 14(1).
- Fillieule O., 2001, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 51(1-2).
- Garrigou A., 2002, *Histoire sociale du suffrage universel en France. 1848-2000*, Paris, Seuil.
- Gaudino A., 1990, *L'Enquête impossible*, Paris, Albin Michel.
- Gaxie D., 1977, « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, (27)1.
- Gaxie D., 1980, « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, 30(1).
- Gaxie D., 1980, « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, 30(1).
- Hughes E., 1958, 1996, « Les professions établies », in E. Hughes, *Le Regard sociologique*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Jouteux T., 2005, *Le Parti socialiste dans la campagne de François Mitterrand en 1981*, Paris, Fondation Jean-Jaurès.
- Juhem, 2001
- Kirchheimer O., 1966, « The Transformation of The Western European party System », in J. La Palombara, M. Weiner (eds.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press.
- Lagroye in Lagroye 2003.
- Lagroye J., Siméant J., 2003, « Gouvernement des humains et légitimation des institutions », in P. Favre et al. (dir.), *Être gouverné. Études en l'honneur de Jean Leca*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Lefebvre R., Sawicki F., 2006, *La société des socialistes*, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant.
- Lehingue P., 1999, « Vocation, art, métier ou profession ? Codification et étiquetage des activités politiques. Les débats parlementaires sur le statut de l'élu local (décembre 1991-janvier 1992), in M. Offerlé (dir.), *La Profession politique XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin.
- Matonti F., Poupeau F., 2004, « Le capital militant », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 155.
- Ostrogorski M., 1902, 1979, *La Démocratie et les partis politiques*, Paris, Seuil.
- Panbianco A., *Political Parties. Organizations and Power*, New York, Cambridge University Press, 1988.
- Peneff J., 1979, « Autobiographies de militants ouvriers », *Revue française de science politique*, 29(1).
- Phélippeau E., 2002, *L'Invention de l'homme politique moderne. Mackau, l'Orne et la République*, Paris, Belin.
- Porchasson C., 2004, « La gauche, les mœurs et la morale », in J.-J. Becker, G. Candar (dir.), *Histoire des gauches en France* (t. 2 : XX<sup>e</sup> siècle : à l'épreuve de l'histoire), Paris, La Découverte.
- Pudal B., 1989, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Robert C., « Les transformations managériales des activités politiques », *Politix*, 79, 2007.
- Sawicki F., « Les partis politiques comme entreprises culturelles », in D. Cefaï, *Les Cultures politiques*, Paris, Presses universitaires de France.
- Sawicki F., 1997, *Les Réseaux du Parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin.
- Tissot S., 2005, « Les reconversions militantes », in S. Tissot, C. Gaubert, M.-H. Lechien, *Reconversions militantes*, Limoges, Pulim.
- Weber M., 1919, 2003, *Le Savant et le politique*, Paris, La Découverte.
- Weber M., 1956, 1995, *Economie et société* (t. 1 : Les catégories de la sociologie), Paris, Pocket.